

L'ATELIER « AUTONOMIE NUMÉRIQUE »



- Un atelier gratuit
- Adapté à votre niveau, même si vous êtes débutant
- 9 séances de 2 heures minimum
- Un accompagnement adapté à vos besoins

Pourquoi ?

Pour vous accompagner dans l'utilisation de l'outil numérique (tablette, smartphone, ordinateur, etc...) et vous rendre le plus autonome possible dans les pratiques de base du numérique.

Pour qui ?

Pour vous ! Si vous êtes âgé(e) de 60 ans et plus (ou retraité(e)), autonome et désireux(se) de bien vivre votre âge et votre époque, où l'utilisation des outils numériques est incontournable.



Pour apprendre quoi ?

- Maîtriser le matériel, les applications, etc.
- S'informer sur internet
- Réaliser ses démarches administratives
- Communiquer par email et les réseaux sociaux, etc.



Le Gie Vieillesse Actif, c'est quoi ?

C'est le regroupement des caisses de retraite (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Mutualité Sociale Agricole, AGIRC ARRCO) pour élaborer une offre commune de préservation de l'autonomie des séniors : « La retraite pour le Bien Vieillir ».

Quel que soit leur régime de retraite, les séniors peuvent ainsi bénéficier de toutes les actions du GIE VA.

